
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/2 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.2.61814

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ci sont patentes en ce qui concerne la guerre navale, vu l'éloignement des ports, de Versailles et de Madrid. L'impact de la guerre de course pratiquée surtout à partir de 1695, qui fait davantage appel aux initiatives individuelles est correctement apprécié. Louis XIV a été contraint de privilégier la défense du territoire par rapport à la guerre navale, mais est-ce à dire qu'il considérait cette dernière comme un luxe? Ses dernières initiatives de politique extérieure sont une tentative de rapprochement avec les Habsbourg contre les puissances maritimes et l'annexion de l'Île de France (Île Maurice). L'influence sur la guerre en Occident de la guerre menée par les Habsbourg à l'Est: reprise de Bude, menace puis effondrement de Rakoczi, est également bien appréciée. Il en est de même de la valeur des chefs. Suivant D. Chandler, J. Lynn considère Marlborough (avec Turenne) comme le meilleur stratège de l'époque par sa rapidité d'exécution et l'impulsion soutenue qu'il donne à ses troupes. Ne faut-il pas cependant rappeler qu'il disposait d'une meilleure logistique et qu'il fut moins heureux quand il rencontra des adversaires à sa taille comme Villars à Malplaquet?

Un seul point peut faire l'objet de réticences: le sursaut patriotique de 1709, peut-être exagéré par les Français, ne peut être minimisé. Si J. Lynn rend hommage à l'appel de Louis XIV à ses peuples, fait sans précédent, il en sous-estime les effets, trop impressionné par les critiques de Fénelon qui se trouve sur le théâtre de la guerre et par l'*aura* de 1789. Il sous-estime un sentiment patriotique qui, bien entendu n'a pas les mêmes caractères qu'à l'époque contemporaine mais qui se nourrit, comme dans les autres États européens d'une certaine xénophobie et de l'aversion pour les autres religions, enfin de la place dans la mémoire collective des invasions précédentes. Le souvenir des guerres franco-espagnoles et de la Fronde n'est pas plus éloigné pour les Français de 1709, que la guerre de 1870 pour ceux de 1914. Certes la famine a motivé beaucoup d'engagements et les effectifs de 1709 sont inférieurs à ceux de la guerre précédente, mais l'effort de guerre n'est pas moindre, car la France épuisée de 1709 n'est plus celle d'avant la grande crise de 1693-1694, plus coûteuse en vies humaines que celle de 1709. Le déficit démographique a bien été compensé, mais pas encore en hommes adultes. Le maximum a été fait pour maintenir une grande armée. N'oublions pas par ailleurs que les quelques 50 000 (?) soldats espagnols ne combattent plus du côté de l'adversaire, mais du côté français et qu'ils ne combattent pas mal, surtout dans leur pays. Louis XIV n'a guère manqué de soldats, bien qu'à certains moments il ait eu beaucoup de mal à les recruter.

Par leur finesse et leur mesure, les conclusions offrent d'excellentes pages. Le règne de Louis XIV se termine-t-il par une victoire ou une défaite? Le but d'assurer le trône d'Espagne à un Bourbon a été atteint et l'essentiel des acquisitions sauvé. Certes le prix est lourd, mais la France s'est relevée rapidement, en prenant toutefois du retard par rapport à l'Angleterre. *In fine* J. Lynn s'interroge sur «les guerres de Louis XIV dans le contexte de l'histoire de la guerre» et esquisse une comparaison avec les guerres napoléoniennes. Il oppose la guerre procédé du premier à la guerre événement du second. Au XVII^e siècle, les structures administratives, économiques et mentales contraignaient à mener des guerres d'attrition. Tel est ce remarquable ouvrage qui, au prix de l'apport de quelques nuances mériterait d'être mieux connu en France par une bonne traduction.

André CORVISIER, Paris

Richard L. CLEARY, *The Place Royale and Urban Design in the Ancien Régime*, Cambridge (Cambridge U.P.) 1999, XX-300 p.

La recherche de Richard L. Cleary fut entreprise dans le cadre d'un doctorat à l'Université de Columbia. Dans l'introduction de son ouvrage l'auteur adresse la question des places royales comme ouvrage d'architecture dans le réseau de villes françaises. La recherche présente la genèse des places royales conçues pour les Rois de Louis XIV à Louis

XVI. L'auteur décrit les divers projets pour des places à Paris et continue par le regard dans d'autres villes en France. L'organisation du texte présente les commissionnaires des places et leur réalisation pratique. Il suit une présentation des divers éléments constituant une place avec comme élément principale la sculpture du roi avec des figures annexes, le cadre architectural dans lequel les sculptures royales sont placées. Il analyse ensuite le rôle de la place dans le réseau urbain de la ville française au XVIII^e siècle. Cette présentation systématique du sujet trouve une conclusion avec une comparaison des projets français avec ceux de Rome. Le catalogue complet des divers projets de places royales en France conclut la recherche.

Les premières places royales furent conçues à Paris sous les règnes de Henri IV et Louis XIII. Dès l'avènement de Louis XIV au pouvoir on constate un intérêt particulier de ce genre d'hommage au pouvoir royal dans diverses provinces de France. La manifestation du pouvoir royal dans des régions lointaines et susceptibles au non-respect en furent des cibles préférées comme on voit avec la conception d'une place royale pour Pau ou Montpellier. Souvent l'instauration de la place donnait l'occasion d'une fête somptueusement mise en scène pour ainsi présenter la place au public.

Les places royales connurent un vrai regain pendant la période de 1730–1770 qui voit la conception et construction dans nombre de villes du nord au sud de la France. Il est intéressant de constater que à cet époque bien d'autres motifs pouvaient donner la décision pour la conception d'une place royale qu'une décision donnée par le pouvoir royal à Versailles. Dans ce contexte les places conçues en l'honneur de Louis XV font un sujet de recherche à part entier puisqu'il n'y avait pas d'autre monarque qui a connu l'élévation de tant de statues à sa gloire.

Le cas particulier de l'histoire de la Place Royale de la ville de Nancy fut particulièrement bien recherché par Cleary puisqu'elle fut construite par Stanislaw Leszczyński et ne présentait pas seulement un monument à la gloire du roi mais également un projet urbaniste d'envergure qui dotait Nancy de tout un nouveau quartier résidentiel et d'une promenade publique. Le phénomène de la rénovation urbaine en même temps que la conception d'une nouvelle place fut répétée plusieurs fois et dans diverses villes où l'aménagement d'une place *intra muros* fut considéré impossible à cause du manque d'espace et que la ville poussait de toute manière vers l'extérieur.

Dans son prochain chapitre l'auteur adresse justement la question du rôle de la place royale dans le réseau urbain et développe les diverses formes de leurs conceptions depuis l'époque de Louis XIV. On constate que les projets furent toujours très importants et ambitieux et que leur importance fut aussi la raison que dans quelques cas les places ne furent jamais réalisées tel que prévu initialement. Là encore le cas de Stanislas à Nancy fut un cas particulier parce que dotés de moyens conséquent par Louis XV et non dépendant sur une municipalité locale il possédait les moyens d'achever son projet tel qu'il fut connu par son architecte.

Les sculptures royales représentaient le monument central des places royales. Leur conception fut d'abord un travail artistique confié aux artistes travaillant pour le roi et en même temps un défi technique à cause de leurs dimensions et la quantité du matériel nécessaire à la fonte de monuments pareils. La statue du roi pouvait être représentée en pieds vêtue à l'antique. Pour les modèles plus ambitieux il fallait évidemment une statue équestre modelée au début sur la statue antique de Marc Aurèle au capitol de Rome. Ce modèle fut dépassé assez vite par des solutions plus ambitieuses qui souvent proposaient des solutions artistiquement nouvelles. Les gestes du monarque furent significatives dans l'iconographie des monuments et des inscriptions au socle du monument donnaient des références. On remarque que ces inscriptions pouvaient depuis leur conception attirer des commentaires du côté du public – ou bien du corps diplomatique. Comme dans le cas de la sculpture de Louis XIV sur la place des Victoires qui montrait des inscriptions critiquées, ainsi que des esclaves au socle du monument dont les visages représentant des portraits de personnes impliquées dans les événements mémorisés par le monument.

La présentation de divers genres de places et des divers éléments les constituant est suivie d'un catalogue complet de tous les projets de places recherchées par Cleary qui a inclus la présentation des projets à partir de documents d'archives. Une bibliographie et un index des noms concluent l'ouvrage qui restera une recherche de référence à ce sujet.

Ulrich LEBEN, Waddesdon Manor

Société française d'étude du XVIII^e siècle, France et Italie au XVIII^e siècle: Images et préjugés réciproques. V^e Colloque franco-italien, Torino, 17–19 février 1994, Paris (Champion-Slatkine) 1995, XI–311 S. (Franco-Italica, 7).

Der vorliegende Tagungsband, der von der italienischen und von der französischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jhs. herausgegeben worden ist, enthält 22 Beiträge, die sich mit dem jeweiligen Bild und den gegenseitigen Vorurteilen der beiden Nachbarn beschäftigen. Der Band ist das Ergebnis einer Tagung, die von der französischen und italienischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jhs. in Turin vom 29. September bis zum 1. Oktober 1993 abgehalten worden ist. Die hier dargebotenen Beiträge, die interdisziplinär angelegt sind – z. B. enthält dieser Band u. a. kunsthistorische, musikwissenschaftliche und ideengeschichtliche Beiträge –, können als eine erste Bilanz der Italien-Frankreich-Forschung betrachtet und bezeichnet werden. Es lassen sich bei näherem Betrachten zwei größere Ergebnislinien feststellen bzw. zusammenfassen. Der Tagungsband legt zum einen Erkenntnisse zum Italien- und Frankreichbild, das sich jeweils beide Länder von einander gemacht haben, vor, und zum anderen können nähere Aussagen zu Quantität und Qualität dieser Bilder und Topoi beigesteuert werden.

Wenden wir uns zunächst dem jeweiligen Blick und dem damit verbundenen Urteil über den jeweiligen Nachbarn zu. Nach den vorliegenden Untersuchungen scheinen beide Länder im Zeitalter der Aufklärung in ihrem Urteil über den Nachbar einem starken Spannungsfeld, das sich zwischen der Kraft stark geprägter Vorurteile und dem vernunftbedingten Willen, den anderen zu verstehen, bewegte, unterlegen zu sein. Italien und Frankreich waren in ihrem Verhältnis stark von vorgefaßten Meinungs- und Interpretationsmustern geleitet. Bezüglich der Bilder, die in beiden Ländern vom jeweiligen Nachbarn vorherrschten, lassen sich aus den Tagungsakten folgende erste Forschungsergebnisse ableiten.

Der erste Aspekt firmiert unter der Definition »unterschiedliche Behandlung bzw. Einschätzung« (L. SOZZI, S. IX) des anderen Landes. In Italien wie auch im übrigen Europa hatte sich von Frankreich ein Bild entwickelt, das man kurz als ein Bild mit Modellcharakter für Kultur und Lebensweise bezeichnen könnte. Frankreich wurde als *felix Francia* bezeichnet, in dem man mit gewisser Bewunderung die geglückte Verbindung von Lebensfreude und mondänem Wissen vereint sah. Obwohl auch hier gewisse Einwände, die sich aus antiaufklärerischen und nationalistischen Strömungen speisten, das ansonsten sehr positive Bild von Frankreich mitprägten.

Im Gegensatz dazu steht das Italienbild Frankreichs, das von ganz anderen Grundzügen geformt worden war. Über Italien hatte sich in Frankreich eine Vorstellung herausgebildet, dessen Hauptcharakteristik das Vergangene darstellte, das gleichzeitig auch die Gegenwart mit irreversibler Dekadenz belegte. Weitere Komponenten, die das Italienbild Frankreichs geprägt hatten, wurden mit den Schlüsselbegriffen Fanatismus – Aberglaube und die Gewohnheit des »dolce far niente« gefaßt. Knapp und zugespitzt gesagt, wurde Italien mit dem Etikett des *Malsano* versehen. Natürlich war auch dieses Bild nicht nur aus einem Stoff gewoben, sondern auch hier fanden sich Ausnahmen, in diesem Fall positive Ausnahmen. Eine davon stellte z. B. Beccaria dar, den alle als eine juristische Koryphäe anerkannten, oder aber aus dem Bereich der Musik hob sich Metastasio mit seinen Melodramen ab, die auf allen Bühnen Europas aufgeführt wurden. Etwas versöhnlicher und weniger negativ